

Présentation du dispositif SINTES

Sabrina CHERKI

Cindy FENG

30es rencontres professionnelles du RESPADD

**La complémentarité des dispositifs
d'observation des populations « difficiles
d'accès » à l'OFDT : 30 ANS DE VEILLE ET
D'OBSERVATION**



SINTES : historique et objectif

Système d'Identification National des Toxiques et des Substances

Unité FOCUS de l'OFDT

1999

- Mise en place du dispositif dans un contexte de transformation des usages de substances psychoactives, conjointement à TREND (Tendances Récentes et Nouvelles Drogues)
- Description de la composition des produits par SINTES
- Surveillance des **produits de synthèse** uniquement

2006

- Elargissement de la surveillance à **l'ensemble des substances psychoactives** (hors tabac et alcool) dans un contexte d'observation de phénomènes émergents

2025

- Aujourd'hui un dispositif permanent, participant à la veille sanitaire et l'information précoce **auprès des pouvoirs publics et des acteurs du champ des tendances addictives**
- plus de 1000 collectes par an analysées

décrire la composition de l'ensemble des substances psychoactives à partir des **analyses toxicologiques** des produits collectés par des acteurs sociosanitaires directement auprès des usagers de drogues

Volet Veille

- ◆ Système **permanent** de collecte de produits auprès des usagers, avec restitution des résultats après analyse
- ◆ **Motifs de collecte** précis à respecter
- ◆ Observation **en continu** de l'évolution des compositions et des usages
- ◆ Contribution à l'*Early Warning System* si identification de nouvelles substances sur le territoire
- ◆ Echange rapide d'information si situations spéciales (clusters de cas d'intoxications liés à des compositions particulières, saisies douanes, gendarmerie et police)

Production du **Point SINTES** annuel, notes ponctuelles

Volet Observation

- ◆ Système **ponctuel** de collecte
- ◆ Suivi d'un **produit spécifique**, sur une **période donnée**.
- ◆ Questionnaire spécifique
- ◆ **Pas de motif de collecte spécifique**
- ◆ Collecte dédommée du produit étudié
- ◆ Comparaison des résultats avec les données de saisies douanes, gendarmerie et police
- ◆ SINTES observation crack en IDF, 2021

Production d'un **rapport d'enquête**

Motifs de collectes

**Effets
indésirables
bénins**

**Effets
indésirables
graves**

**Effets
inattendus**

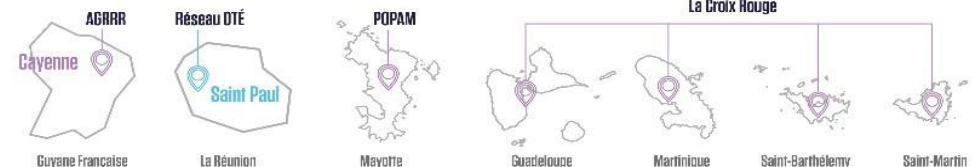
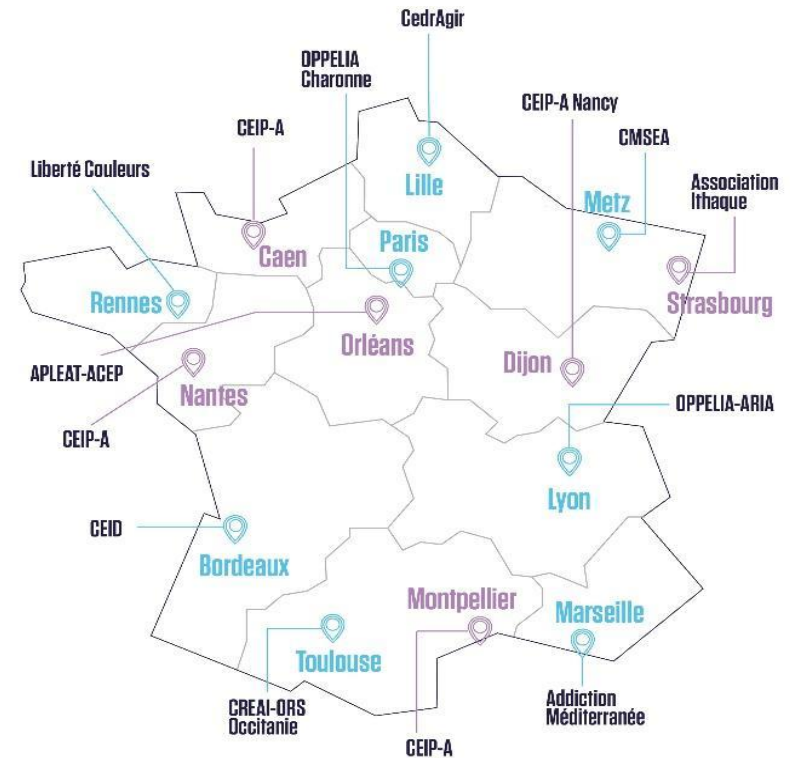
**Produit
nouveau
ou rare**

**Produit
non reconnu
par analyse
RdRD**

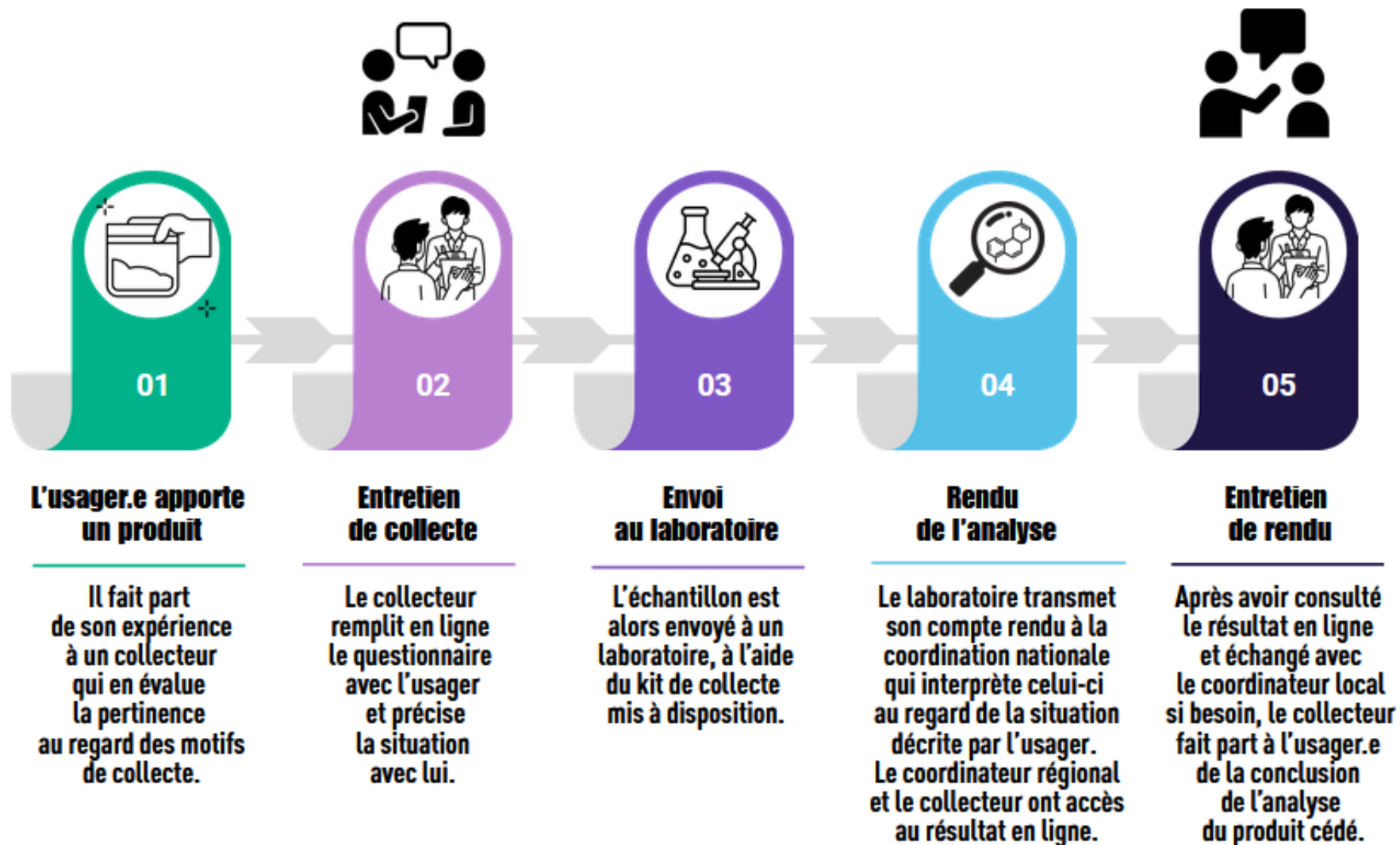
**Veille
active
OFDT**

SINTES : fonctionnement en réseau

- **19 coordinations locales (dont 9 TREND/SINTES)**
- Plus de 800 collecteurs dans toute la France
- Renforcement des liens locaux : réseau d'addictovigilance, structures socio-sanitaires et de Réduction des Risques
- Laboratoires partenaires :
 - Service Commun des Laboratoires (Douanes)
 - Service National de Police Scientifique
 - IRCGN
 - laboratoires hospitalo-universitaires de toxicologie analytique : Bordeaux, Garches, Le Havre, Marseille, Montpellier, Nantes, Rennes, Tarbes.



Processus de collecte



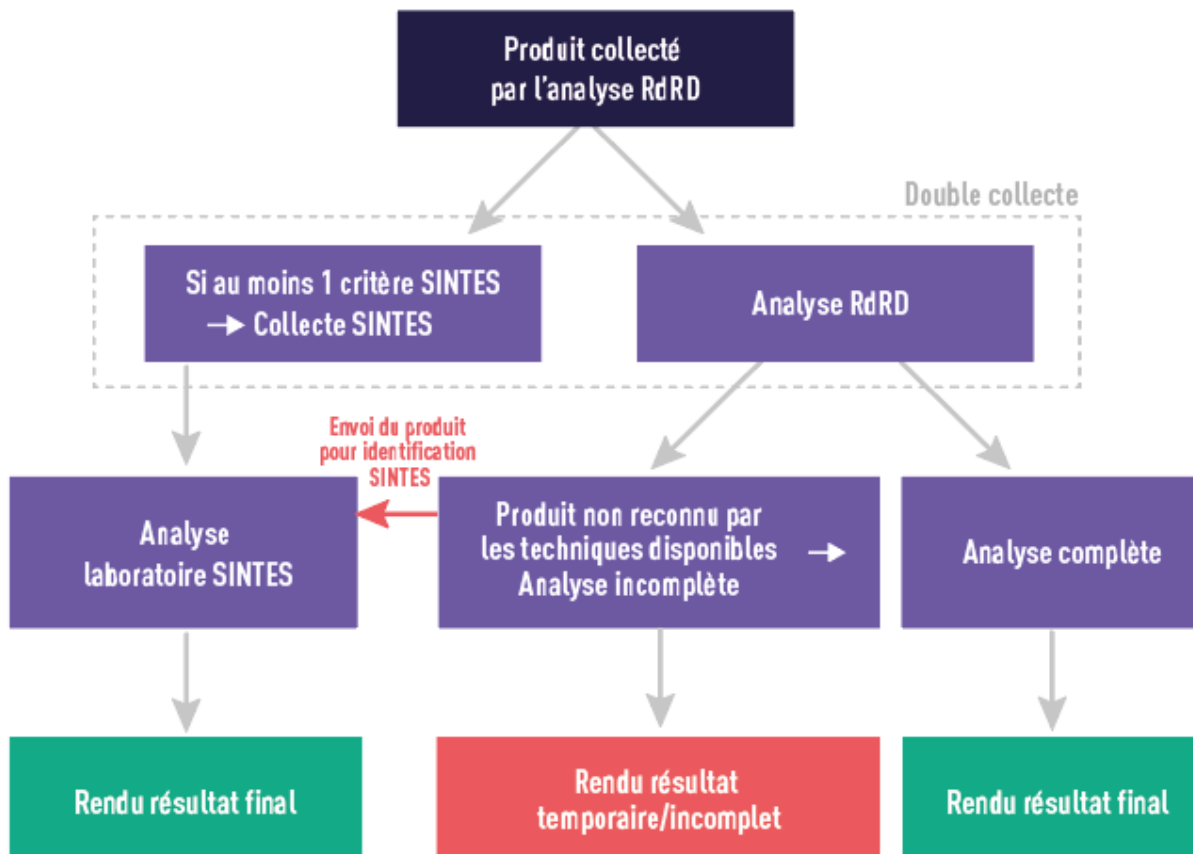
SINTES et dispositif d'analyse RdR : distincts mais complémentaires

Objectif analyse RdR : renseigner sur la composition du produit de façon **rapide**

Analyse de produit à distance

Double collecte possible (RdR/SINTES) si au moins un critère SINTES apparaît lors de l'entretien

Envoi suite à non-reconnaissance ou résultat incomplet si après analyse RdR, manque de confiance du rendu du résultat, dont produit non reconnu → **envoi à SINTES**



Partenaires impliqués dans SINTES

Personnes utilisatrices
de drogues (PUD)

Coordinations locales

Laboratoires

Membres du réseau
Signal Drogues

EUDA
(EWS, EDAS,
Forensic and tox.
Laboratories network)

Données issues d'une collecte SINTES

Informations description du produit

- Aspect
- Prix et lieu d'achat (TREND)
- Mode d'obtention
- Type revendeur

Information sur le contexte de consommation (et effets)

- Genre et âge
- Historique de consommation
- Co-consommations
- Quantité consommée
- Fréquence de consommation
- **Motivation d'usage (TREND)**
- **Espace d'usage (TREND)**
- PEC médicale
- Description des effets ressentis

Données analytiques

- Molécules identifiées
- Forme chimique
- Méthodes employées
- Teneurs des composés dosés (si dosables)

Confrontation des perceptions des usagers à la composition réelle des produits consommés. **Exemples**

Exemple 1 :

L'usagère a acheté de la cocaïne chlorhydrate et l'a consommée par la voie intranasale.

- ➔ *Motif de la collecte* : effets indésirables bénins dont des « très forts maux de crâne, légère accélération du rythme cardiaque »
- ➔ *Résultats de l'analyse* : la teneur en cocaïne chlorhydrate s'élève à 90%
- ➔ *Conclusion* : cette haute teneur s'inscrit dans un contexte d'augmentation de la teneur en cocaïne, observée au niveau européen et national, pouvant entraîner des événements indésirables (associés à la cardiotoxicité et neurotoxicité de la cocaïne) plus sévères pour la même quantité de produit consommée.

Exemple 2 :

L'utilisateur a obtenu un produit supposé « PTC »

- ➔ *Motif de la collecte* : effets indésirables graves dont « effet fort bad trip, symptômes psychotiques (idées délirantes et hallucinations)... »
- ➔ *Résultats de l'analyse* : Identification du MDMB-FUBINACA, 5F-ADB
- ➔ *Conclusion* : Le 5F-ADB et MDMB-FUBINACA sont des CS fréquemment rencontrés dans des produits vendus en tant que PTC. Ce sont des agonistes puissants des récepteurs cannabinoïdes CB1, dont l'activité pharmacologique est significativement supérieure à celle du delta-9-THC. Ils exposent à des effets sévères même après un nombre limité d'inhalations, en particulier chez une personne usagère non tolérante.

Confrontation des perceptions des usagers à la composition réelle des produits consommés. **Exemples**

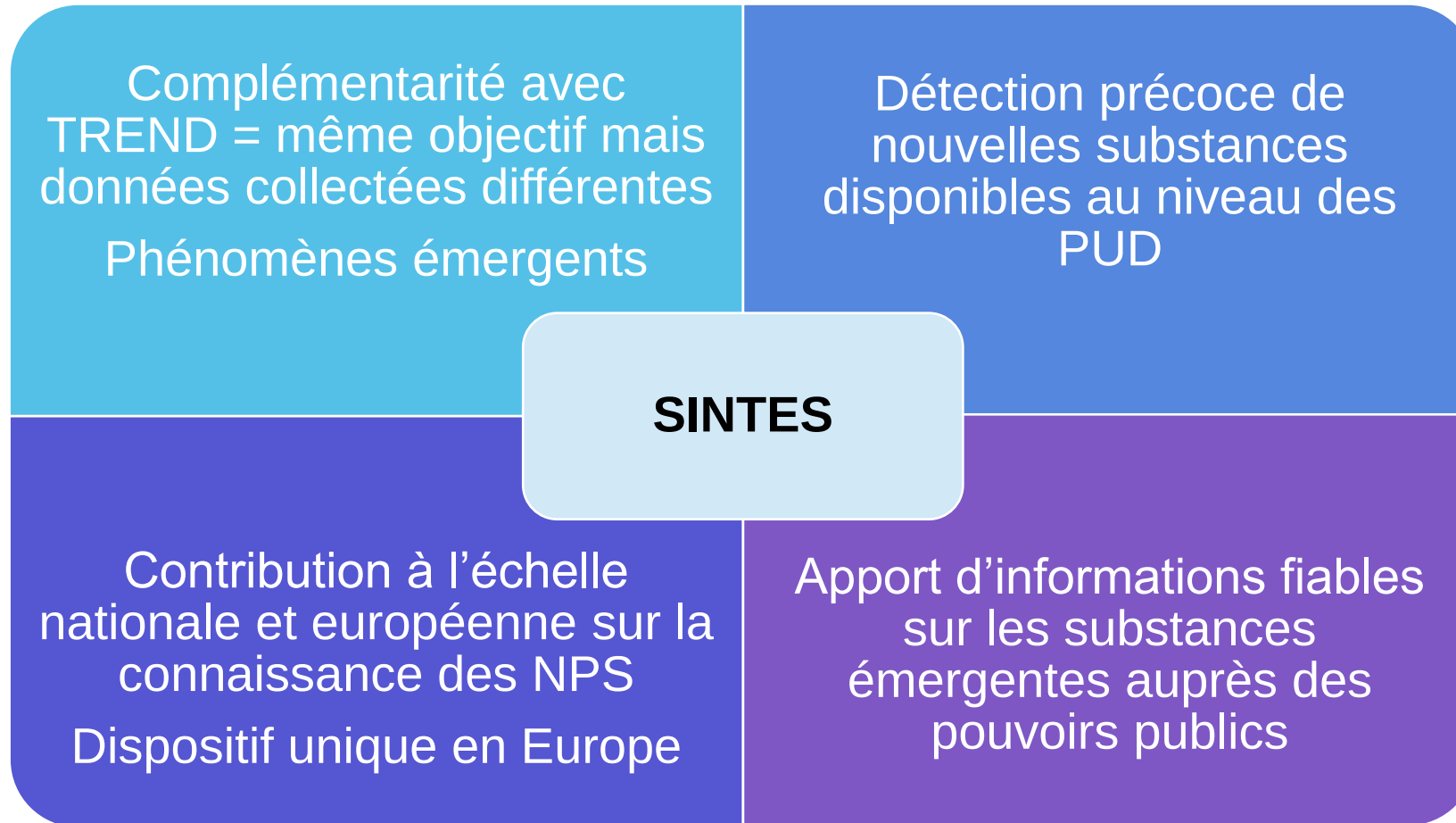
Exemple 3 :

L'utilisateur a acheté une poudre vendue comme 3-MMC par un revendeur habituel.

- ➔ *Motif de la collecte* : Effet indésirable bénin de type « contractions et crispations abdominales, tachycardie, nausées ... »
- ➔ *Résultats de l'analyse* : Identification de la N-Ethylpentadron
- ➔ *Conclusion* : Ce cas révèle une **tromperie** : la 3-MMC attendue est absente, remplacée par la NEP. Cette substitution pourrait expliquer les effets indésirables rapportés par la personne usagère. La NEP est une cathinone de synthèse identifiée pour la première fois en France en 2017, mais connaît un véritable essor depuis 2024, où elle est fréquemment identifiée en remplacement d'autres cathinones plus connues (3-MMC, 2-MMC). Une hypothèse d'explication de la diffusion de ce type de produit, exposant à des risques inconnus en amont de la consommation est l'interdiction de la 2-MMC aux Pays-Bas, principal pays revendeur de cathinones de synthèse. Ce NPS est placé sous surveillance intensive de l'Agence Européenne des Drogues, dans le cadre de l'Early Warning System sur les NPS.

Objectiver et identifier des phénomènes d'adultération et l'émergence de nouvelles substances présentes dans les produits circulant parmi les usagers.

Spécificités et apports du SINTES





MERCI DE VOTRE ATTENTION

sintes@ofdt.fr